

Protection des plantes

LA LETTRE D'INFORMATION DE L'UIPP / N° 9 / AVRIL 2021



Éditorial

Accélérons la transition agroécologique

Avec deux périodes de confinement, l'agriculture française a montré en 2020 sa résilience. L'engagement des agriculteurs est sans faille. Ces périodes de mise à l'épreuve soulignent l'interdépendance des différentes chaînes d'approvisionnement des filières agricoles en biens et services. Demain, chacun doit continuer à tenir son rôle dans le cadre d'une coordination renforcée, sur les territoires, pour assurer notre souveraineté alimentaire.

Les entreprises de la protection des plantes sont fières d'être l'un de ces acteurs et de pouvoir soutenir la compétitivité de toutes les exploitations agricoles. Elles s'engagent collectivement à travers leur feuille de route à horizon 2030 afin d'accélérer la transition agroécologique. Elles misent sur l'innovation et l'approche combinatoire entre toutes les disciplines techniques et scientifiques. Aux côtés des produits phytosanitaires, conventionnels et de biocontrôle, le numérique, la robotique, la biotechnologie, la sélection variétale et l'agronomie font partie de la palette des outils de la protection durable.

La mission de l'UIPP est de promouvoir les activités de ses dix-neuf adhérents mais aussi d'accompagner les agriculteurs dans l'utilisation, en toute sécurité, des produits de protection des plantes. La feuille de route 2030 réaffirme cet engagement essentiel. Le lancement en ce début d'année d'une nouvelle version du site uipp.org s'inscrit dans cette stratégie d'ouverture et de partage de l'expertise scientifique et technique. Sa rubrique Phytopratique a été repensée pour mettre à disposition plus facilement toutes les informations afin de bien gérer l'emploi des produits, jusqu'au recyclage de leur emballage. Cette plateforme comporte par ailleurs le programme complet d'e-learning, Phytotest, pour évaluer et approfondir les connaissances sur les bonnes pratiques.



Eugénia Pommaret,
directrice générale de l'UIPP

CHIFFRES CLÉS

Les **19** entreprises adhérentes
de l'UIPP représentent
96 % DES PARTS DE MARCHÉ
du secteur de la protection
des plantes en France.



Une approche pluridisciplinaire de la protection des plantes

Les dix-neuf entreprises de la protection des plantes adhérentes de l'UIPP actent les meilleurs moyens pour accélérer la transition agricole et rendre plus lisible leurs actions : innover, accompagner et partager les connaissances. Leur domaine d'expertise s'est élargi ces dernières années. La protection des cultures mobilise le numérique, la robotique, la sélection variétale, l'agronomie, en association avec les produits phytosanitaires conventionnels et de biocontrôle.



Avec l'innovation, le numérique et la robotique, l'avenir de la protection des plantes sera plus précis et plus ciblé, adapté à chaque bioagresseur et à chaque situation sanitaire.

L'importance de la souveraineté alimentaire et la réponse que doit apporter l'économie française ont souligné l'interdépendance des différentes chaînes d'approvisionnement des filières agricoles en biens et services.

Comment consolider le rôle de chacun tout en accélérant la transition agroécologique de l'agriculture française ? C'est pour relever ce défi que les dirigeants des sociétés adhérentes à l'UIPP ont collectivement construit leur feuille de route à horizon 2030.

Elle a été rédigée à partir d'enquêtes conduites pendant l'été sous forme d'entretiens individuels et par groupes. Elle se fonde sur le Pacte vert européen à travers sa stratégie « De la ferme à la table » et dans le cadre de la nouvelle Pac, sur la montée en puissance de la part des aides environnementales directes. L'agroécologie, l'agriculture de précision, le stockage du carbone par les cultures et les

sols agricoles constituent les principales thématiques des dix prochaines années liées au secteur de la protection des plantes.

LE RECOURS AU NUMÉRIQUE VA S'AMPLIFIER ET SE DIVERSIFIER

Comment les acteurs de la protection des plantes envisagent-ils l'évolution de leur offre ? Si le cœur de l'activité reste l'innovation, le recours au numérique va s'amplifier et se diversifier. En 2030, les solutions de protection des plantes reposeront sur la combinaison de disciplines telles que le numérique,

la robotique, la sélection variétale, le biocontrôle et les produits conventionnels. Au delà de leur engagement sur les investissements nécessaires, les entreprises du secteur renforcent l'accompagnement des agriculteurs sur l'ensemble de ces thématiques. « *Nous consacrons toujours plus de 10 % de notre chiffre d'affaires à la recherche, complète Bruno Baranne, président de l'UIPP. Notre métier se transforme, nous sommes sur une approche holistique de la protection des cultures, nous explorons d'autres disciplines. Toutes les entreprises visent l'approche combinatoire. Nous avons commencé bien avant 2020, nous montrons désormais notre capacité à nous engager collectivement sur un même objectif : accroître la durabilité et la performance de l'agriculture* ».



Bruno Baranne,
président de l'UIPP

« Toutes les entreprises de protection des plantes visent l'approche combinatoire, c'est la meilleure solution pour maintenir la performance agricole et répondre aux attentes sociétales en anticipant les enjeux environnementaux. »

Bon à savoir

Pour rester performante, la recherche doit garder sa dimension internationale. Si les laboratoires implantés sur le territoire bénéficient du crédit d'impôt recherche, les dirigeants des entreprises de protection des plantes estiment que ce soutien a besoin d'être encore plus encouragé.

Les indicateurs clés de la protection des plantes

Les entreprises de la protection des plantes, adhérentes de l'UIPP, sont des acteurs incontournables de l'agriculture durable. Fortes de leurs laboratoires de recherche mondiaux, de leurs implantations dans les différents pays européens, de leurs partenariats dans l'univers du numérique, de la robotique, de la sélection variétale, elles constituent l'un des maillons essentiels de la consolidation de la souveraineté alimentaire en France et de la transition agroécologique.

Nos engagements majeurs pour accélérer la transition de l'agriculture d'ici à 2030

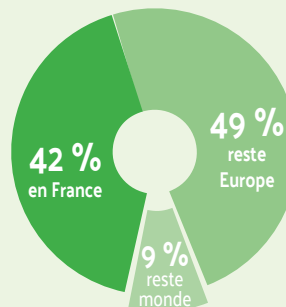
- ☑ Être ambitieux dans nos programmes d'innovation
- ☑ Anticiper les enjeux environnementaux
- ☑ Activer notre ouverture à d'autres disciplines scientifiques et technologiques
- ☑ Dialoguer avec toutes les parties prenantes

SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Face aux enjeux du Pacte vert européen avec sa stratégie « de la ferme à la table » et du verdissement de la Pac, le maintien d'un réseau robuste de recherche et de production en Europe est primordial. Il permettra de développer l'innovation au bénéfice d'une agriculture performante et durable. En soutenant le concept « One Health », « Une seule santé, un seul monde », les entreprises de la protection des plantes répondent aux enjeux sociétaux en termes de sécurité sanitaire.

1,87 Md €
de chiffre d'affaires
en 2019

91 %
des produits vendus
en France sont
fabriqués en Europe



RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Être une entreprise du secteur de la protection des plantes en 2021, c'est participer à la construction de solutions combinatoires. Cette dynamique de filière va s'amplifier et se diversifier dans les dix prochaines années.

205 millions d'€
d'investissement en
France soit 11 % du
C.A. annuel en 2019

DIALOGUE ET ACCOMPAGNEMENT

En tant qu'acteurs implantés dans les territoires aux côtés de toutes les parties prenantes, représentées par leurs collaborateurs, les distributeurs agricoles, les agriculteurs, les élus, les étudiants et la société civile, les entreprises entendent pérenniser leurs liens et leurs échanges avec l'ensemble de cet écosystème. Elles épaulent les agriculteurs dans leurs pratiques et assurent le déploiement des innovations sur le terrain.

167 Partenariats
5 913 salariés

Succès de l'harmonisation de l'étiquette des produits phytos

98,3 % des étiquettes des produits phytos mis sur le marché en France sont conformes au guide d'étiquetage volontaire mis en place par les entreprises de protection des plantes, en partenariat avec les agriculteurs et l'administration. « Plus facile à comprendre, ces étiquettes possèdent désormais les mêmes informations, au même endroit, présentées de la même manière, quelle que soit la marque du produit, explique Julien Durand-Réville, responsable santé à l'UIPP. Bien informer les utilisateurs est l'un des leviers pour réduire les risques et l'exposition aux produits ». Un encadré bonnes pratiques figure par ailleurs dans le livret des étiquettes, il rappelle plusieurs gestes clés et peut être flashé pour se rendre directement vers la plateforme Phytopraticque du site de l'UIPP.

LES BONS GESTES POUR TRAITER EN TOUTE SÉCURITÉ

- ❓ **N'utilisez les produits phytopharmaceutiques que si nécessaire.**
 - 👤 **Protégez votre santé et celle de votre entourage.**
 - 🌤️ **Surveillez les conditions météorologiques.**
 - 💧 **Protégez les points d'eau.**
 - 🐝 **Protégez les pollinisateurs.**
 - 🦋 **Préservez la faune sauvage.**
- + D'INFOS SUR WWW.MON-PHYTO-PRATIQUE.FR FLASHEZ-MOI

Le recul des ventes des substances actives de produits phytosanitaires se confirme en 2019

Ramenées en tonnes de matières actives, les ventes consolidées en France par l'UIPP baissent de 23,8 % par rapport à 2018. Elles concernent les transactions effectuées par les adhérents avec les distributeurs agricoles. Le biocontrôle poursuit sa montée en puissance. Ce segment représente 36 % des volumes de substances actives commercialisées par les distributeurs agricoles auprès des agriculteurs, selon les données du ministère de l'Agriculture.

PhytoTest, l'e-learning autour des bonnes pratiques phyto

L'UIPP vient de lancer sur son site sa nouvelle plateforme Phytopraticque. Chaque utilisateur peut s'approprier plus facilement les bons gestes pour traiter en toute sécurité mais aussi évaluer son niveau de connaissance grâce aux modules d'e-learning.



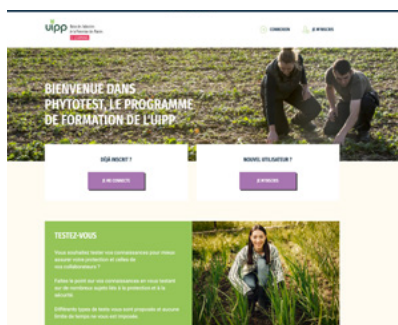
Les critères de choix des EPI sont consultables sur la plateforme Phytopraticque du site uipp.org.

Le numérique s'impose comme un formidable outil pour regrouper en un même lieu tous les conseils sur les bonnes pratiques de traitement, les tests, le choix des EPI. La plateforme Phytopraticque du nouveau site de l'UIPP met à disposition des agriculteurs, des conseillers, des tutoriels didactiques en vidéo, des fiches d'information sur les bonnes pratiques et surtout un tout nouvel espace d'e-learning, phytotest.uipp.org.

« Pour bien utiliser les produits phytosanitaires, nous avons toujours besoin de vérifier nos connaissances, explique Julien Durand-Réville, responsable santé et prévention à l'UIPP. C'est dans l'esprit d'une remise à jour des

connaissances qu'a été conçu le nouveau programme d'e-learning. Notre ambition est de faciliter l'accès à une information régulièrement actualisée ». Les résultats des auto-diagnostics sont enregistrés sur un compte personnel pour pouvoir repasser le test ou tout simplement reprendre un test déjà commencé, pour en apprécier sa progression. Les modules d'e-learning sont un moyen de vérifier certaines connaissances avant de passer le Certiphyto.

Accompagner les agriculteurs est une des missions de l'UIPP. En 2020, la précédente version de Phytopraticque a enregistré le plus élevé record de fréquentation du site de l'UIPP.



Les thèmes du module d'e-learning, phytotest.uipp.org

- Vigilance sur les produits
- Se protéger, s'équiper et maintenir une bonne hygiène
- Préparation, mélange et gestion des effluents